



Annexe appel à projets Mesure 2.2 du PRSE Nouvelle-Aquitaine :

« Initiatives locales visant à la réduction des expositions de la population aux pesticides agricoles »

Pour vous aider et aller plus loin dans votre démarche : revue non exhaustive des dispositifs (financiers et non financiers) et des acteurs mobilisables dans la région pour compléter votre démarche

Appels à projets de la Région et des Départements

La Région et les départements lancent régulièrement des appels à projet au titre du Plan de Compétitivité des Exploitations Agricoles et sur les politiques en faveur du maintien de la biodiversité (continuités écologiques, TVB). Ces derniers permettent notamment de soutenir des investissements en matière de plantations de haies et de matériels agricoles.

Les différents appels à projets régionaux sont publiés sur le **guide des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine** à l'adresse : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/>

Appels à projet du plan Ecophyto

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Plan-Ecophyto>

Phytosignal : Dispositif régional de gestion et de surveillance des signalements régionaux ayant un lien avec les épandages agricoles ou non agricoles de pesticides.

Centralisé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, il est destiné à la population générale ou à ses représentants et prend en compte les expositions potentielles liées à des produits phytopharmaceutiques (protection des plantes) ou à des produits biocides (protection des populations).

Ce dispositif a pour objectifs de :

- Standardiser et centraliser le recueil des signalements et/ou des plaintes liés aux épandages de pesticides ;
- Décrire les signalements et/ou les plaintes, en termes de fréquence, d'exposition et de symptômes associés, afin d'évaluer l'ampleur du phénomène sur la région Nouvelle-Aquitaine ;
- Assurer une prise en charge et un suivi coordonnés avec les acteurs compétents en termes de mesures de prévention et de contrôle, d'investigations et d'évaluation des risques sanitaires.

En savoir plus : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/signaler-un-evenement-de-sante-en-lien-avec-les-pesticides-en-nouvelle-aquitaine>

ORSE (Observatoire Régional Santé Environnement)

L'Observatoire Régional Santé Environnement en Nouvelle-Aquitaine est l'instance d'information, de concertation et d'aide à la décision en santé-environnement.

Mis en place par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de ses missions de veille sanitaire et d'observation, il est l'outil de démocratie sanitaire appliquée à la santé environnementale. Son champ d'action couvre le périmètre de la Nouvelle-Aquitaine tout en étant porté d'un point de vue fonctionnel par l'Observatoire Régional de la Santé. Son fonctionnement au sein de la région est effectif depuis sa réunion de lancement du 28 novembre 2017.

Parmi ses modalités d'actions, compte tenu de la taille de la région, l'ORSE peut développer des déclinaisons locales, pour répondre à la demande au plus près des territoires. L'objectif de ces déclinaisons locales est d'organiser des lieux d'échanges et de débats, **sur les territoires où des besoins sont identifiés**, notamment par les DD ARS, et signalés à l'ORSE.

En savoir plus : <http://www.observatoiresanteenvironnement-na.fr/orse/>

ATMO Nouvelle-Aquitaine

La DREAL a confié à Atmo Nouvelle-Aquitaine la mise en œuvre de l'**action 2 du PRSE Nouvelle-Aquitaine : mettre en place une stratégie de réduction des expositions aériennes aux pesticides**.

Dans un premier temps, ce projet concerne les riverains d'exploitations agricoles et viticoles. A terme, il concernera les particuliers et les pesticides à usage domestique (biocides).

Cette action se décompose en trois mesures complémentaires :

- mesure 2.1 : recenser les initiatives locales en matière de réduction des expositions de la population aux pesticides agricoles ;
- mesure 2.2 : accompagner ces initiatives (elle inclut cet appel à projet) ;
- mesure 2.3 : créer et animer une boîte à outils pédagogiques sur les risques d'exposition aux pesticides.

ATMO est à la disposition des porteurs de cet appel à projet pour les accompagner à l'élaboration de leur projet et organisera des espaces et temps de partages d'expériences sur cette thématique.

Contact mail : prse-action2@atmo-na.org

Autres sites à consulter régulièrement

Le site pilote de la **DREAL Nouvelle-Aquitaine** « [Des aides pour les territoires](#) » recense **les aides disponibles pour les territoires de la Nouvelle-Aquitaine** afin de permettre l'accès et l'identification des aides les plus pertinentes pour les projets des territoires dans les domaines du développement durable et de la transition énergétique et écologique.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques et propositions sur cette première version, ainsi qu'à diffuser le lien vers ce site à l'ensemble de vos partenaires.

L'ARS lance chaque année une **campagne de financement** pour des projets liés à la Prévention et la Promotion de la Santé & la Santé Environnementale : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/campagne-de-financement-2019-des-projets-lies-la-prevention-promotion-de-la-sante-sante>